

Il ne faut pas oublier que, par suite de nos obligations antérieures à la guerre, nous devons payer annuellement, en intérêts, environ \$150,000,000 en Angleterre et \$37,000,000 aux États-Unis et, si nous n'avions pas fait des arrangements comme ceux que je viens d'expliquer, nous serions obligés d'exporter de l'or en Angleterre et aux États-Unis, jusqu'à concurrence d'une partie au moins, de nos dépenses de guerre à l'étranger. Bien que cet arrangement assure absolument la stabilité de notre situation financière pour l'année, nous ferons tout en notre pouvoir pour nous prévaloir aussi peu que possible de cette offre généreuse du trésor impérial qui a déjà à supporter l'énorme fardeau de ses propres dépenses de guerre et à consentir des prêts considérables aux nations alliées.

Nous avons de plus l'intention, autant que la chose sera en notre pouvoir, d'ouvrir un crédit ici au gouvernement impérial, pour lui faciliter de nouveaux achats de munitions et d'approvisionnements au pays. Dans l'état actuel du change, un arrangement de cette nature, soit avec le Gouvernement, soit avec les banques, sera nécessaire si l'on veut que le gouvernement anglais continue à acheter ici, du moins en aussi grande quantité qu'il l'a fait durant l'année écoulée.

Dans l'étude de la question des emprunts à venir, il faut tenir compte que, bien qu'il y ait sur ce continent beaucoup d'argent pour des placements à courte échéance, les sommes disponibles diminuent et le taux de l'intérêt augmente avec la durée de l'emprunt. Mon opinion personnelle sur la meilleure politique financière à adopter en temps de guerre, c'est qu'il vaut mieux consentir un taux d'intérêt élevé à longue échéance que de recourir des émissions répétées, que nous pourrions avoir à racheter ou à renouveler dans un moment où nous aurons besoin de nouveaux fonds pour les dépenses de la guerre.

De plus, je considère qu'il ne faut pas, pour la période suivant immédiatement la conclusion de la paix, créer trop d'obligations qui embarrasseraient le gouvernement, dans un temps de récupération et de reconstruction spécialement difficile.

Le succès marqué du récent emprunt canadien nous permet d'espérer qu'une grande partie des sommes dont nous aurons besoin à l'avenir pourra être prélevée ici même. Je n'ai aucun doute que cela sera possible si la production du pays continue à augmenter, et si notre population pratique une stricte économie en vue de convertir son épargne en obligations de l'État. Avant de prendre une décision, concernant les futurs emprunts canadiens il faudra, nécessairement, tenir compte de l'état du change et de la condition des banques, en vue de causer le moins de désarroi possible dans les affaires du pays.

Pour faciliter les arrangements financiers, je devrai soumettre à la Chambre un projet de loi obligeant les compagnies